

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mil dix-sept, le 28 avril à vingt heures trente minutes, le conseil municipal d'ISSERTEAUX, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Mme Christine MOUILLAUD, Maire.

Date de convocation du Conseil municipal : 25 avril 2017

Nombre de Conseillers en exercice : 10 – Présents : 10 - Votants : 10

Présents : Mmes : LEDOURNER - MOUILLAUD – PIALOUX – PIREYRE - PIRONOM -

Mrs : AUDOUX – BATISSON – CHAVAROT – MICOL - REDON

Secrétaire de séance : Bernadette PIREYRE

**Séance n° 4**

**Délibération n° 28042017-18**

**Objet** : Election d'un nouvel adjoint suite à une démission

Madame le Maire expose que :

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment les articles L 2122-4, L 2122-7, L 2122-7-2, L 2122-10 et L 2122-15,

Vu la délibération n° 08 du 28 mars 2014 portant création de 3 postes d'Adjoints au Maire,

Vu l'arrêté municipal n° 3 du 11 avril 2014 donnant délégation de fonction et de signature du Maire au 1<sup>er</sup> Adjoint

Considérant la vacance d'un poste d'Adjoint au Maire suite à la démission de Mr Nicolas PINAUD, 1<sup>er</sup> Adjoint, dont la démission a été acceptée par Madame la Préfète par courrier reçu le 13 avril 2017,

Considérant que pour assurer le bon fonctionnement des services, il est nécessaire de procéder à l'élection d'un nouvel adjoint,

Considérant qu'en cas d'élection d'un seul adjoint, celui-ci est élu au scrutin secret à la majorité absolue.

Oui l'exposé de Madame le Maire, le Conseil municipal, après en avoir délibéré :

**1/** Procède à la désignation du 3<sup>ème</sup> Adjoint au Maire au scrutin secret à la majorité absolue :

Sont candidats : Mr Jean-Claude BATISSON  
Nombre de votants : 10  
Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 10  
Nombre de bulletins blancs et nuls : 0  
Nombre de suffrages exprimés : 10

Majorité absolue : 6

A obtenu : 10 voix pour Jean-Claude BATISSON

**2/** désigne Monsieur Jean-Claude BATISSON en qualité de 3<sup>ème</sup> Adjoint au Maire.

**3/** fixe le tableau des adjoints comme suit :

- 1<sup>er</sup> adjoint : Mr Daniel REDON
- 2<sup>ème</sup> adjoint : Mme Bernadette PIREYRE
- 3<sup>ème</sup> adjoint : Mr Jean-Claude BATISSON

### **Délibération n° 28042017-19**

**Objet** : Conseiller suppléant au Conseil communautaire de Billom Communauté

Madame le Maire expose que Monsieur Daniel REDON, 1<sup>er</sup> Adjoint, ne souhaitant pas exercer son mandat de suppléant au conseil communautaire de la communauté de communes de Billom Communauté, celui-ci est remplacé par le 1<sup>er</sup> membre du conseil municipal qui le suit soit Mme Bernadette PIREYRE, 2<sup>ème</sup> Adjointe.

Le Conseil municipal après exposé de Mme le Maire,

**1/** désigne Mme Bernadette PIREYRE, Conseiller communautaire suppléante à la communauté de communes de Billom Communauté

**3/** charge Madame le Maire d'informer ladite communauté de communes de la désignation du nouveau conseiller communautaire suppléant.

### **Délibération n° 28042017-20**

**Objet** : Désignation d'un nouveau délégué au Syndicat Intercommunal Montmorin/Isserteaux suite à démission

Madame le Maire informe le conseil municipal que suite à la démission de Mr Nicolas PINAUD de ses fonctions d'Adjoint et de Conseiller municipal, démission acceptée par le Préfet en date du 13 avril 2017, il convient de procéder à la désignation d'un nouveau délégué au sein du Syndicat Intercommunal Montmorin/Isserteaux.

Le Conseil municipal à l'unanimité des membres présents désigne Mr Pascal AUDOUX, délégué de la commune d'Isserteaux au S.I.M.I, jusqu'à la fin du mandat à venir.